Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251219-DCM2025_076-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 19 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Date d'affichage :
12 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	7
Votants	7

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), excusés, et Glenn LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO

DCM2025/076 : APPROBATION DU DEVIS DEFIBRILLATEUR

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune possède un défibrillateur, de marque Heartsine Samaritan PAD (marque américaine), situé à la salle des fêtes. Les électrodes doivent être changées pour le 01/01/2026.

Cependant, malgré des demandes, les fournisseurs répondent tous la même chose, à savoir :
« Nous sommes à ce jour, en attente de réapprovisionnement pour cette référence. Le fabricant ne nous a pas indiqué de délais de réassort. Nous ne pouvons vous en garantir un. Cette rupture est mondiale. En effet, il rencontre, depuis plusieurs mois des difficultés de production ».

Il est à noter que ce défibrillateur ne peut accueillir les électrodes que de la marque dudit fournisseur américain. Le défibrillateur actuel a 9 ans et n'est plus garantie.

Devant ce constat, un devis a été reçu pour le remplacer, la commune ne pouvant pas rester dans cette situation.

Ainsi, le devis reçu prévoit un défibrillateur Mindray Beneheart, fourni par l'entreprise France DAE, avec :

- Une garantie de 8 ans
- Point notable : une seule paire d'électrodes pour adultes et enfants, contrairement au défibrillateur actuel (une paire pour les adultes et une autre pour les enfants), avec une durée de vie de 5 ans (tarif actuel de 69 € contre 250 € HT environ actuellement)
- La batterie est à changer tous les 5 ans ou 400 chocs (tarif actuel de 174 €)
- Carte de suivis et autocollants

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251219-DCM2025_076-DE

- Mise en service du DAE, livraison offerte, rappel péremption gratuit, assistance téléphonique gratuite, veille matério-vigilance permanente.

Par ailleurs, la boite du DAE actuel n'est pas à changer : elle avait été achetée chez France DAE et est compatible avec le nouveau DAE proposé.

Le devis pour ce DAE est de 1 249,00 € HT, soit 1 498,80 € TTC. Il est rappelé que la responsabilité du Maire pourrait être engagée en cas de défaut de fonctionnement du DAE lors de son utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE le devis de la société France DAE, d'un montant de 1 249,00 € HT, pour l'achat d'un nouveau défibrillateur ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS